



VILLE DE BELLE-BAIE POLITIQUE

TITRE : Politique de tarification
Politique no : P2023-02
AUTORISATION : Administration et Conseil municipal
DATE ENTRÉE EN VIGUEUR : 2023-04-19
Modifiée : 2023-06-27 / 2023-12-19 / 2024-05-07 / 2024-12-17 / 2025-06-17 /
2025-12-16 / 2026-03-17 2026-09-22

Remplace : S.O.
APPROBATION : Conseil municipal

1. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Établir des procédures uniformes et définir les coûts d'utilisation ou de location s'appliquant aux services offerts, aux installations de la municipalité de Belle-Baie.

Les tarifs des honoraires décrits à l'annexe 'A' ci-jointe entrent en vigueur immédiatement.

ANNEXE 'A'

Municipalité de Belle-Baie

URBANISME**ARRÊTÉ DE CONSTRUCTION (2023-01)****Permis de construction**

Description des frais	Coût
Frais de construction – montant de base	50 \$
Frais de construction – par tranche de 1 000 \$ du coût d'estimation total des travaux (main-d'œuvre et matériaux)	5 \$
Frais de démolition	50 \$
Frais de démolition lorsque l'arrêté municipal DUP 09-2020, portant sur les lieux inesthétiques et dangereux, est invoqué pour la démolition d'un bâtiment par la municipalité	2 500 \$
Permis électrique	30 \$
Frais de renouvellement de permis	50 \$
Lettre de confirmation de zonage	25 \$
Fournir une lettre attestant que l'affectation des terrains, des bâtiments ou des constructions est conforme aux dispositions de l'arrêté en matière d'urbanisme et d'aménagement.	100 \$
Examiner et traiter les demandes d'autorisation présentées en vertu d'un arrêté pris conformément à l'alinéa 53(2)i) de la Loi sur l'urbanisme	100 \$
Examiner et traiter les demandes présentées en vertu de l'article 55 de la Loi sur l'urbanisme	100 \$
Examiner un document en vertu de l'alinéa 77(1)l) de la Loi sur l'urbanisme. Note : le taux prescrit s'applique pour chaque tranche de 30 minutes consacrée à la recherche	25 \$ (plus les déboursés)
Délivrance d'un permis d'aménagement. Note : ces frais s'ajoutent à ceux du permis de construction prévus à l'arrêté de construction	25 \$

**ARRÊTÉ POUR MODIFIER LES FRAIS D'AMENDEMENTS, AU PLAN MUNICIPAL (ARRÊTÉ 2025-06)
ET À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE (ARRÊTÉ 2025-07)**

Description des frais	Coût
Modification du plan rural (payable à l'application)	1 500 \$
Modification du plan municipal et/ou de l'arrêté de zonage (payable à l'application)	1 500 \$

ARRÊTÉ DE LOTISSEMENT (2026-01)**Frais à l'intérieur des limites des secteurs de Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher et Pointe-Verte**

Description des frais	Coût
Lotissement type 1 (un lotissement qui ne prévoit pas la création d'une nouvelle rue publique ni de services municipaux ou de terrains d'utilité publique)	
• Frais pour plan	50 \$
• Frais pour lot ou parcelle créé	25 \$ /chaque
Lotissement type 2 (un lotissement qui prévoit la création d'une nouvelle rue publique ainsi que de services municipaux ou de terrains d'utilité publique)	
• Frais pour le plan	50 \$
• Frais pour lot ou parcelle créé	25 \$ / chaque

Frais à l'intérieur des limites des secteurs de Belle-Baie Nord et Belle-Baie Sud

Description des frais	Coût
Lotissement type 1 (un lotissement qui ne prévoit pas la création d'une nouvelle rue publique ni de services municipaux ou de terrains d'utilité publique)	
• Frais pour plan	200 \$
• Frais pour lot ou parcelle créé	25 \$ /chaque
Lotissement type 2 (un lotissement qui prévoit la création d'une nouvelle rue publique ainsi que de services municipaux ou de terrains d'utilité publique)	
• Frais pour le plan	500 \$
• Frais pour lot ou parcelle créé	25 \$ / chaque

LOISIRS**Centre Réal-Boudreau et Aréna de Petit-Rocher**

Description des frais	Coût
Tarif régulier	140 \$
Tarif spécial – jour lundi au vendredi 12 h 30 à 16 h (à l'exception des jours fériés)	100 \$
Tarif association (Hockey mineur, Ringuette Chaleur, Patinage artistique)	60 \$
Équipes du secondaire et équipes AAA	85 \$
BNPP, GRC et Pompiers (Belle-Baie)	85 \$
Pompiers extérieurs	100 \$
Écoles (Belle-Baie)	-
Écoles (autres)	70 \$
Fête d'enfants (avec mezzanine)	60 \$
Location estivale	40 \$

Sportplexe de Nigadoo

Description des frais	Coût
Tarif	60 \$
Écoles (Belle-Baie)	-
Écoles (autres)	60 \$

Salle-communautaire : Salle multifonctionnelle Denis-Richard

Description des frais	Coût
Événement et activité (journée complète) *	300 \$
Location (Taux horaire)	30 \$ / heure
Location (Groupe à but non lucratif) :	
• Journée	100 \$
• Demi-journée	50 \$
• Taux horaire	20 \$ / heure
Location (Groupe à but lucratif) (Taux horaire)	60 \$ / heure
Cuisine	100 \$
Service de bar (Taux horaire)	20 \$ / heure
* Service de bar offert gratuitement avec location journée complète (Événement et activité) – doit être spécifié lors de la réservation	-

ADMINISTRATION

Description des frais	Coût
Assermentation de documents	50 \$
Certificat de dette	50 \$

**ARRÊTÉ RELATIF AUX MARCHANDS AMBULANTS, COLPORTEURS, VENDEURS ET CANTINES MOBILES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE (2025- 04)**

Description des frais	Coût
Permis de Marchand ambulant	
Frais par jour	1 000 \$
Permis de Colporteur et de Vendeur	
Frais pour la saison	750 \$
Frais pour un mois	200 \$
Frais par jour	25 \$
*Vente artisanale	Sans frais

Permis de Cantine mobile et Unité de vente mobile	
Frais par saison	1000 \$
Frais par mois	300 \$
Frais par jour	100 \$
* Personne qui fabrique à la main des objets utilitaires ou décoratifs, ou qui produit et transforme des produits du terroir (comme des confitures, conserves)	

ARRÊTÉ VISANT À RÉGLEMENTER LES FAUSSES ALARMES DES SERVICES D'URGENCES DE LA MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE (2025-05)

Description des frais	Coût
Deuxième fausse alarme	250 \$
Troisième fausse alarme (et toutes fausses alarmes subséquentes)	500 \$

ARRÊTÉ CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX DANS LA MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE (2024-08)

Description des frais	Coût
Permis pour chien	20 \$ / par année
Permis pour chien déclaré dangereux	200 \$ /par année
Frais pour remplacement de médaillon	5 \$
Frais pour saisie et mise en fourrière	30 \$ par jour

FINANCES

ARRÊTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE CONCERNANT LES SERVICES ET REDEVANCES D'EAU ET ÉGOUT (2025-08)

Description des frais	Coût
Redevance annuelle service d'égout sanitaires	444 \$ / par unité
Redevance annuelle service d'aqueduc (secteur Petit-Rocher)	396 \$ / par unité
Redevance annuelle service d'aqueduc (secteur Beresford)	600 \$ / par unité
Branchement de service (eau, égout pluvial, égout sanitaire) :	
• Résidentiel unifamilial	12 500 \$ / maximum
• Duplex / triplex etc.	Coût réel selon les travaux requis
• Commercial	Coût réel selon les travaux requis
• Industriel	Coût réel selon les travaux requis
Manipulation du robinet de service :	
• Ouverture	50 \$
• Fermeture	Sans frais
• Service d'ouverture et de fermeture effectué en dehors de l'horaire régulier de travail	225 \$
• Ponceau (doit obtenir un permis au moyen du formulaire prévu et installer un ponceau conforme au modèle approuvé par la municipalité)	Responsabilité du propriétaire

SERVICES POLICIERS

Description des frais	Coût
Vérification de dossiers de sécurité :	
• Pour un emploi	40 \$
• Pour un emploi « Live Scan »	50 \$
• Bénévole* (demande faite en ligne)	15 \$
• Bénévole * (demande effectuée au poste de police)	Sans frais
• Bénévole* « Live Scan »	25 \$
• Étudiant	15\$
Copie supplémentaire 3 mois après la date de la vérification initiale	5 \$
* Lettre requise, comme preuve	